

Club Gastronomique Prosper Montagné

62^{ème} Prix Culinaire Prosper Montagné

Sous le haut patronage de

Monsieur Nicolas Sarkozy,

Président de la République

Trait d'union des métiers de bouche



Siège social:: CCI 3bd Camille Pelletan - 11000 Carcassonne
Siège Administratif: 45 rue Saint-Roch - 75001 Paris - Tel. : 01 42 96 48 85
E-mail. : info@club-prosper.montagne.fr
www.club-prosper-montagne.fr

Les membres du jury 2012

Président du Jury



Andrée Rosier
Chef de Cuisine
Meilleur Ouvrier de France

Jury Cuisine

Christophe Moisand
Chef du Céladon à Paris
Lauréat 1997

Denis Rippa,
Chef de la Méditerranée à Paris
Lauréat 2008



Les membres du jury 2012

Jury Dégustation

Pierre Alix
Ancien chef de cuisine et
Maître Cuisinier de France

Christophe Haton
Professeur de Cuisine
à Tecomath à Jouy en Josas
M.O.F

Didier Avril
Chef des cuisines du Cercle de
l'Union Interalliée à Paris

Jean-François Lemerancier
Chef de Cuisine
du Restaurant les Grands Jeux
à Aix en Provence. M.O.F

Etienne Chavrier
Poissonnier à Roanne M.O.F

Michel Philippe
Chef de cuisine de l'Hostellerie
des Bas Rupts à Gérardmer

Jacques Charrette
Président Adjoint de l'Académie
Nationale de Cuisine

Philippe Renard
Chef des cuisines
de l'Hôtel Lutétia à Paris

Rémy Pierre Draï
Gastronome du Club
Avocat
Ancien Pigiste au Gault et Millau

Christian Têtedoie
Président des Maîtres Cuisiniers
de France. M.O.F

Christian Foucher
Responsable des manifestations
et Concours
Maître Cuisinier de France.

Patrice Trincali
Directeur de la Mutuelles des
Cuisiniers de France

Les Candidats de l'édition 2012

Grégory Halgand
Restaurant de l'Hôtel Dolce Chantilly
60 500 Chantilly

Akihiro Kikuchi
Restaurant Hills Club
Tokyo - Japon

Vincent Pléau
Restaurant de l'Hôtel Warwick
75008 Paris

Yu Sugimoto
Restaurant de l'Hôtel Le Meurice
75001 Paris

Kaoru Takagi
Restaurant La Plancha
78600 Maisons Laffite

Christophe Vauthier
Restaurant Les Célestins
03200 Vichy



Les résultats du Concours 2012

Lauréat de cette 62^{ème} édition



Yu Sugimoto



Les résultats du Concours 2012

Second



Grégory Halgand

Troisième



Akihiro Kikuchi

Les résultats du Concours 2012

4^{ème} ex aequo



Vincent Pléau

Kaoru Takagi



Christophe Vauthier

Le Meilleur Commis du Concours



Jason Nicoviotis



Le thème du 62^{ème} Prix Culinaire

I – Entrée pour 8 personnes,

Vol au vent à base de ris de veau

Interprétation libre.

Recette servie individuellement sur assiette. Feuilletage à réaliser sur place.

Une saucière devra accompagner les assiettes.

Plat, saucière et assiettes fournis (Assiette de 31cm de diamètre).

L'utilisation de truffes, caviar et de foie gras n'est pas autorisée pour cette réalisation.

II – Plat principal pour 8 personnes,

Recette à base de filets de merlan

(dressés sur un plat rectangulaire)

accompagnée

- d'une première garniture individuelle à base de blettes,
- d'une seconde libre
- d'une troisième servie à part de «pommes soufflées».

L'utilisation de truffes, caviar et de foie gras n'est pas autorisée pour cette réalisation.

Plat, saucière et assiettes fournis (Assiette de 31cm de diamètre).



Règlement du concours

Article 1

Le concours est ouvert à tous les cuisiniers ou cuisinières ayant 25 ans révolus, employés dans la restauration ou l'hôtellerie.

Il devra s'engager en cas de victoire à organiser un repas gastronomique du club dont le menu devra comporter les plats qui lui ont permis de remporter le concours.

Article 2

Le concours Prosper Montagné comportera 2 épreuves :

A – ECRITE composé un dossier avec :

1. Bulletin d'Inscription du candidat à retourner dûment rempli,
2. Les 2 recettes dactylographiées obligatoirement,
3. Les bons d'économat pour chaque recette (selon maquette fournie dans le dossier),
4. Photos couleur (I - II) (obligatoires) des plats proposés qui seront réalisés le jour de l'épreuve si le candidat est sélectionné.

Pour participer à l'épreuve écrite, un dossier d'inscription est à demander au Secrétariat du Club Prosper Montagné. Tous les dossiers incomplets élimineront les candidats.

Un jury différent de l'épreuve pratique sélectionnera 6 candidats et 2 suppléants. Les candidats sélectionnés seront convoqués par lettre pour l'épreuve pratique.

Le président pourra pré-sélectionner parmi les 6 candidats un participant étranger ayant été primé dans son pays lors d'un concours lié à la gastronomie française .

B – PRATIQUE – Se déroulera le Lundi 6 février 2012 dans les locaux du Groupe des Ecoles de la CCI Grégoire-Ferrandi à Paris 6ème .

Article 3

Sur le lieu du concours (Groupe des Ecoles de la CCI Grégoire-Ferrandi à Paris 6ème - Lundi 6 février 2012), les concurrents devront présenter aux commissaires surveillants toutes les fournitures nécessaires à l'exécution de leur recette; et leur matériel de travail.

Les candidats devront transporter leurs ingrédients selon les normes d'hygiène en vigueur.

Aucune préparation ne doit arriver de l'extérieur, tout doit être exécuté sur place.

Descriptif des épreuves

L'entrée en cuisine se fera par tirage au sort. Le temps imparti à chaque candidat sera de 4 heures pour l'envoi du 1er plat, 60 minutes supplémentaires pour l'envoi du second plat.

Une pénalité de retard sera appliquée après un retard de 3 mn à chaque plat.

Article 4

Les dossiers complets devront être adressés à Monsieur le Président du

Club Prosper Montagné 45 Rue Saint-Roch 75001 PARIS avant le mardi 29 novembre 2011 (le cachet de la poste faisant foi).

Article 5

- Le trophée Prosper Montagné, des coupes et de belles récompenses sont réservées pour les 3 premiers + lots divers aux Finalistes.

- Les 6 concurrents ayant participé à l'épreuve pratique recevront un Diplôme.

La proclamation des résultats sera faite à l'issue du concours final, par le Président du Club selon les indications du Jury, réuni par ses soins, lequel aura délibéré impartialement en toute bonne foi et sincérité et, suivant les articles du règlement.

Article 6

Les candidats devront se présenter en tenue complète et soignée et prévoir une seconde tenue (veste et toque) pour la proclamation des résultats.

Article 7

Les finalistes seront présents lors de la soirée suivant la proclamation des résultats.



Prosper Montagné
1865-1882,
chef de cuisine, écrivain
natif et citoyen
de Carcassonne.

